



Fédération des aînés  
et des retraités  
francophones de l'Ontario

**Politique** : *Appréciation du fonctionnement du Conseil d'administration (Gouvernance)*

**Code numérique** : PG-003

**Article du procès-verbal** : 15-CA-17  
**Entrée en vigueur le** : 27 février 2014  
**Dernière révision le** : 19 août 2015  
**Prochaine révision prévue en** : 2018

## 1. Exercice d'appréciation du rendement

1.1 Soucieuse de répondre adéquatement à sa mission, à ses politiques et à ses orientations stratégiques, la FARFO effectue un exercice d'appréciation du rendement du Conseil d'administration **à la dernière réunion du Conseil d'administration avant l'Assemblée générale annuelle**. Les résultats de cette évaluation, de même que les suivis mis en place, sont confidentiels.

1.2 Cette appréciation du rendement doit s'effectuer à l'aide des outils d'appréciation du rendement du Conseil d'administration placés à **l'Annexe A**.

## 2. Historique administratif

2.1 Adoptée par le Conseil d'administration le 27 février 2014

2.2 Dernière révision le 19 août 2015

2.3 Prochaine révision prévue en 2018

## Annexe A

### *Appréciation du fonctionnement du Conseil d'administration*

L'appréciation du fonctionnement est le processus qu'utilise le Conseil d'administration pour déterminer si l'organisme est en bonne voie pour réaliser les objectifs fixés. Puisque le Conseil d'administration a des comptes à rendre lors de l'Assemblée générale annuelle, il doit, en toute logique, démontrer qu'il prend ses responsabilités en évaluant les points suivants :

1. Comment la FARFO, sous la gouverne de sa Direction générale, a atteint ce qu'elle s'est engagée à atteindre?
2. Comment le Conseil d'administration a dirigé, surveillé et contrôlé le fonctionnement, les activités et les projets?

### **Auto-appréciation du Conseil d'administration (« Le Conseil »)**

(Exercice en groupe)

Le rendement du Conseil d'administration dépend du rendement collectif de tous ses membres. Quoique le Conseil d'administration soit composé d'un certain nombre d'individus, il forme par lui-même une unité et fonctionne en tant que telle.

Puisque le Conseil d'administration doit son succès au travail de ses membres, ces derniers sont, par le même fait, responsables de son évaluation.

<b>RÉUNIONS</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
Le Conseil a-t-il tenu toutes les réunions prévues au calendrier?			
Le Conseil a-t-il annulé une ou plusieurs réunions parce que le nombre de membres présents était insuffisant pour atteindre le quorum?			
Le Conseil a-t-il lu toute la documentation et tous les rapports avant de voter sur les différentes questions?			
Le Conseil a-t-il révisé tous les procès-verbaux des réunions?			
<b>COMPORTEMENT DU CONSEIL</b>			
Le Conseil a-t-il respecté les règlements concernant les conflits d'intérêts?			
Le Conseil a-t-il demandé des avis juridiques lorsqu'une situation l'exigeait?			
Le Conseil a-t-il agi en tenant compte des devoirs civiques de ses administrateurs et au nom et dans l'intérêt de la FARFO qu'il représente?			
Le Conseil reflète-t-il, dans sa composition, les communautés qu'il dessert?			
Le Conseil a-t-il profité d'une formation sur la gouvernance?			

Le Conseil a-t-il profité d'une formation sur l'éthique?			
Le Conseil a-t-il révisé la pertinence de chacun de ses documents au moins une fois au cours de ce mandat?			
Le Conseil s'est-il fixé des objectifs annuels?			
Le Conseil a-t-il atteint ses objectifs annuels?			
La mission est-elle intégrée dans toutes les activités et les opérations de la FARFO?			
<b>DISCUSSION ET PRISE DE DÉCISION</b>			
Les membres du Conseil ont-ils utilisé leurs habiletés et leurs compétences individuelles pour accroître le rendement global du Conseil?			
Les membres du Conseil ont-ils pu offrir leurs opinions librement au cours des délibérations?			
Les membres du Conseil ont-ils représenté officiellement la FARFO sans avoir obtenu d'autorisation préalable?			
Les techniques utilisées ont-elles permis de prendre des décisions?			
Une fois les décisions prises, les membres du Conseil les ont-ils appuyées?			
Les membres du Conseil ont-ils appuyé la présidence dans sa promotion de réunions efficaces?			
<b>RELATIONS AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>			
Le Conseil s'est-il concentré uniquement sur les questions du Conseil et, ce faisant, a-t-il laissé le fonctionnement de l'organisme à la Direction générale?			
Le Conseil a-t-il collaboré avec la Direction générale dans l'accomplissement de la mission de la FARFO?			
Le Conseil a-t-il énoncé clairement ses attentes concernant le rendement de la Direction générale en élaborant des objectifs réalisables et mesurables?			
Le Conseil a-t-il effectué une évaluation annuelle du rendement de la Direction générale au cours de son mandat?			
<b>RELATIONS AVEC LES MEMBRES</b>			
Le Conseil peut-il s'attribuer le mérite d'avoir accompli des actions qui ont permis aux membres de profiter des retombées?			
Le Conseil a-t-il fait des efforts pour connaître et comprendre les besoins des membres?			
Le Conseil a-t-il utilisé différentes méthodes pour rendre compte aux membres de ses activités?			
Le Conseil est-il perçu comme un ardent défenseur des intérêts de ses membres?			



## Auto-appréciation des membres du Conseil (exercice individuel)

Chaque membre du Conseil d'administration a l'occasion de porter un jugement sur sa participation au Conseil afin de mieux jouer son rôle au sein de l'équipe.

	<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>S.O.</i>
Avez-vous une connaissance suffisante de la vision, de la mission et des valeurs de la FARFO pour les communiquer à des pairs et dans votre milieu?			
Avez-vous une compréhension claire de votre rôle?			
Avez-vous participé à toutes les réunions du Conseil et à l'Assemblée générale annuelle?			
Avez-vous participé activement à un ou à plusieurs comités de la FARFO?			
Avez-vous participé aux discussions?			
Avez-vous fait preuve d'ouverture d'esprit lors des discussions?			
Avez-vous su écouter les autres membres du Conseil et leur faire confiance?			
Avez-vous contribué à la création et au maintien de l'esprit d'équipe?			
Avez-vous offert vos services en dehors des réunions?			
Avez-vous parlé de la FARFO de façon positive?			
Avez-vous respecté les engagements que vous aviez pris (p. ex. la production d'un rapport)?			
Vous êtes-vous préparé adéquatement pour les réunions en lisant les documents pertinents et en vous informant?			
Avez-vous fait preuve de solidarité et de loyauté envers l'organisme et envers vos collègues administrateurs (p. ex. en appuyant les décisions prises)?			
Avez-vous fait passer les intérêts de l'organisme avant les intérêts d'un tiers ou les vôtres?			

### COMMENTAIRES ADDITIONNELS

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---